

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McMeans, du comité permanent de Divorce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 6 février 1935.

Le comité permanent de Divorce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 6 février 1935.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 6 février 1935.

Le comité permanent des Banques et du Commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,  
*Président.*

Avec la permission du Sénat,  
Ledit rapport est adopté.